

ANDBANK MONACO SAM

Société Anonyme Monégasque

au capital de 26.880.000 euros

Siège social : 1, avenue des Citronniers - Monaco

BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

	2022	2023
ACTIF		
Caisse, Banques Centrales et CCP	6 876	4 655
Créances sur les établissements de crédit	218 889	266 365
Créances sur la clientèle.....	402 618	333 747
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Parts dans les entreprises liées	0	0
Immobilisations incorporelles.....	8 241	8 286
Immobilisations corporelles.....	342	488
Autres actifs	959	1 290
Comptes de régularisation.....	1 110	2 762
TOTAL DE L'ACTIF.....	639 035	617 593
PASSIF		
Caisse, Banques Centrales et CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	141 559	178 696
Comptes créditeurs de la clientèle	448 370	380 191
Dettes représentées par un titre	0	0
Autres passifs	4 387	5 783
Comptes de régularisation.....	8 106	12 282
Provisions pour risques et charges.....	202	289
Fonds pour risques bancaires généraux	400	400
Dettes subordonnées	0	0
Capital souscrit.....	26 880	26 880
Capital non appelé.....	0	0
Réserves	2 570	2 682
Report à nouveau	4 325	6 449
Résultat de l'exercice.....	2 236	3 942
TOTAL DU PASSIF.....	639 035	617 593

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

	2022	2023
Engagements donnés.....	21 776	10 000
Engagements de financement	15 090	10 000
Engagements de garantie	6 686	0
Autres engagements.....	0	0
Engagements reçus.....	290 000	290 000
Engagements de financement	90 000	90 000
Engagements de garantie	200 000	200 000

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2023

(en milliers d'euros)

	2022	2023
Intérêts et produits assimilés.....	9 069	25 324
Intérêts et charges assimilées.....	-613	-9 392
Revenus des titres à revenu variable.....	0	0
Commissions (produits).....	13 608	13 443
Commissions (charges).....	-1 677	-1 657
Pertes sur opérations financières.....	0	0
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés.....	1 077	758
Autres produits d'exploitation bancaire.....	0	0
Autres charges d'exploitation bancaire.....	0	0
PRODUIT NET BANCAIRE.....	21 463	28 476
Charges générales d'exploitation.....	-18 077	-22 993
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles.....	-267	-284
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 119	5 199
Coût du risque.....	-181	98
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 938	5 296
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence.....	0	0
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 938	5 296
Résultat exceptionnel.....	41	-39
Impôts sur les bénéfices.....	-744	-1 316
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition.....	0	0
Dotations - reprise des fonds pour risques bancaires généraux.....	0	0
Intérêts minoritaires	0	0
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	2 236	3 942

NOTES ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Faits significatifs

Le résultat de l'exercice écoulé 2023 intègre les effets positifs sur le compte de résultat d'un montant de 363 K€, découlant de la finalisation d'une procédure de recouvrement initiée par la Banque. Dans ce montant, est incluse la reprise de provision constituée en 2022 pour un montant de 283 K€.

1. Actionnariat au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la répartition du capital en nombre de parts se décompose comme suit :

- 199 497 actions à ANDORRA BANC AGRICOL REIG, SA (94,99 %),
- 10 500 actions à M. Gérard GRISSETI (5 %),
- 1 action à ANDORRA GESTIO AGRICOL REIG, SAU,
- 1 action à M. José Luis MUÑOZ LASUEN,
- 1 action à M. Thomas DOZIN.

2. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

2.1 / Indépendance des exercices

Les opérations sont comptabilisées en respectant le principe de la séparation des exercices : les intérêts et commissions assimilées sont enregistrés au compte de résultat *prorata temporis* ; les autres commissions ainsi que les revenus des actions sont enregistrés lors de leur encaissement ou de leur paiement.

2.2 / Opérations libellées en devises

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, Titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique « Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change ».

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites « sèches » ou de change à terme effectué en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

2.3 / Utilisation des produits dérivés

Andbank Monaco SAM utilise des produits dérivés à la demande de sa clientèle.

- soit de façon directe : achat/vente d'options (principalement sur les actions et sur le change). Ces opérations sont réalisées en OTC ;
- soit de façon indirecte : achat de produits structurés utilisant des produits dérivés (options, futures) pouvant induire un effet de levier (par exemple des « reverse convertibles », des « leverage cac »...). Ces produits prennent la forme d'EMTN ou de certificats.

Les transactions et montants traités en 2023 concernant les options et les produits structurés sont les suivants :

- dérivés de change (changes à terme) : 145 transactions ont été réalisées dont 8 avec des contreparties non financières et 137 (swaps de change) avec la maison mère pour un nominal total de 563,8 M€ ;
- options sur titres : aucune ;
- produits structurés : 641 opérations pour un montant de 74,2 M€ ;
- warrants : aucune opération.

Ces opérations sont principalement réalisées par un nombre restreint de clients, qui sont des clients avertis. La gestion sous mandat peut également utiliser des produits dérivés en direct.

2.4 / Opérations sur titres

Conformément aux articles 2311-1 à 2391-1 du Livre II, Titre 3 du règlement ANC n° 2014-07, la Banque a classé sous la rubrique « opérations sur titres » tous les titres achetés dans le cadre de ses interventions habituelles :

- selon leur nature : titres à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, obligations assimilables du trésor, titres à revenu fixe et titres à revenu variable ;
- selon le portefeuille de destination en fonction de l'intention de gestion : titres de transaction, titres de placement, titres d'investissement ou titres de participation.

2.5 / Changement de présentation comptable

Aucun changement de présentation comptable n'est à signaler pour cet exercice. Toutefois, nous précisons que le résidu sur les opérations de change est comptabilisé en valeur nette.

2.6 / Titres d'investissement

Portefeuille Titres au 31/12/2023

Obligations et autres titres à revenu fixe <i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2023
Titres d'investissement	0	0
Titres de placement	0	0
Titres de transaction	0	0
Créances rattachées	0	0
TOTAL	0	0
Provisions existantes	0	0
MONTANT NET	0	0
Titres du secteur public	0	0
Titres du secteur privé	0	0
Créances rattachées	0	0
TOTAL	0	0
Ventilation des titres d'investissement par durée résiduelle <i>(en milliers d'euros)</i>	2022	2023
Moins de 3 mois	0	0
De 3 mois à 1 an	0	0
De 1 an à 5 ans	0	0
Plus de 5 ans	0	0
TOTAL	0	0

2.7 / Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient historique sous déduction des amortissements cumulés.

Les méthodes d'amortissements et les durées de vie estimées sont les suivantes :

Fonds de Commerce	non amorti	
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Mobilier et matériel de bureau, agencements, installations	5 et 10 ans	linéaire
Autre matériel informatique	3 ans	linéaire
Frais d'acquisition de logiciels	1 an	linéaire
Frais de développement et d'acquisition du progiciel bancaire	5 ans	linéaire
Droit au bail	non amorti	

L'Actif immobilisé s'élève à 11.809 K€ (en valeur brute), y compris le fonds de commerce comptabilisé à 8.000 K€. Malgré l'absence d'indice de dépréciation, ce dernier a néanmoins fait l'objet d'un « impairment test » (test de dépréciation) lequel n'a pas mis en évidence d'indice de réduction de valeur.

Les logiciels immobilisés s'élèvent à 1.316 K€ (en valeur brute).

2.8 / Impôt sur les sociétés

Les revenus en intérêts de source étrangère sont comptabilisés nets de retenue à la source.

Les crédits d'impôt relatifs à ces revenus sont imputés sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de comptabilisation de ces revenus.

2.9 / Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle comprennent les concours distribués aux agents économiques autres que les établissements de crédit. Elles sont ventilées en comptes débiteurs de la clientèle et autres crédits.

Le suivi des créances s'appuie sur un système de notation interne des risques de crédit prenant en compte à la fois la probabilité de défaut du débiteur et la perte en cas de défaut. La notation finale d'un dossier repose ainsi sur une échelle de dix catégories de profils de risque homogènes.

Comptablement, les prêts consentis et les engagements de crédits confirmés sont répartis entre les encours réputés sains, qu'ils aient ou non fait l'objet d'une restructuration, et les encours jugés douteux.

Sont considérées comme douteuses les créances pour lesquelles la Banque estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements. Les crédits présentant des échéances impayées depuis plus de 90 jours, ainsi que les crédits faisant l'objet d'une procédure contentieuse sont considérés comme douteux. La classification en douteuse d'une créance entraîne immédiatement celle de l'ensemble des encours et des engagements relatifs au débiteur dans cette même catégorie (principe de contagion).

Lorsque le paiement des échéances initiales d'un crédit devenu douteux a repris de manière régulière, celui-ci peut à nouveau être classé dans la catégorie des créances saines. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration dont les termes sont respectés sont également reclassées parmi les créances saines.

Lorsque la restructuration d'une créance reclassée parmi les créances saines a été conclue à des conditions hors marché, celle-ci est spécifiquement identifiée et donne lieu au calcul d'une décote représentant l'écart d'intérêt entre les nouvelles conditions de rémunération et le taux le plus faible entre le taux d'intérêt d'origine de la créance et le taux de marché prévalant au jour de la restructuration. Lorsqu'une créance ayant fait l'objet d'une première restructuration présente à nouveau des échéances impayées, quelles qu'aient été les conditions de la restructuration, la créance est définitivement déclassée en créance douteuse compromise.

2.10 / Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est dotée sur la base des risques de non-recouvrement évalués par la Direction de la Banque. Les provisions en euros affectées aux risques en euros et en devises sont déduites des rubriques appropriées de l'actif du bilan. Les intérêts impayés à plus de 90 jours sont considérés comme douteux et peuvent faire l'objet d'une provision.

Au compte de résultat, les dotations et reprises de provisions, les pertes sur créances irrécupérables, les récupérations sur créances amorties et les décotes calculées sur créances restructurées sont regroupées dans la rubrique « Coût du risque », à l'exclusion des dotations aux provisions relatives aux intérêts sur créances douteuses présentées, comme les intérêts ainsi provisionnés, dans le Produit Net Bancaire. L'étalement actuariel de la décote sur créances restructurées figure au même titre que les intérêts dans le Produit Net Bancaire.

2.11 / Engagements de retraite

a – Indemnités de départ à la retraite

En application de dispositions internes, la Banque verse au Personnel partant à la retraite une indemnité de départ calculée sur une base plus favorable que celle prévue dans la Convention Collective.

Une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite a été effectuée selon la méthode prospective avec variante ; la dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Elle s'élève à 158 K€ au 31 décembre 2023. Cette évaluation est totalement provisionnée.

b – Primes pour médailles du travail

La dette enregistrée correspond à la valeur actuelle des droits potentiels pour le personnel en activité. Elle s'élève à 30 K€ au 31 décembre 2023. Cette évaluation est totalement provisionnée.

2.12 / Fonds pour Risques Bancaires Généraux : (FRBG)

Pour rappel, suite aux concertations avec la maison-mère au sujet du Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG), lequel n'est pas reconnu au niveau consolidé par les règles IFRS, le Conseil d'Administration du 10 décembre 2019 a acté l'arrêt de l'utilisation du FRBG au sein d'Andbank Monaco et le principe de sa reprise progressive selon un plan proposé à l'occasion de l'arrêté des comptes des exercices concernés.

Néanmoins, par dérogation à ce principe, depuis l'exercice 2022, le Conseil d'administration décide de laisser inchangé le niveau du FRBG.

Le montant total du FRBG représente 400 K€ au 31 décembre 2023.

2.13/ Actifs grevés

En application des dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2014, la Banque dispose, au bilan, des actifs grevés suivants, en date du 31/12/2023 :

Actifs Grevés <i>en milliers d'euros</i>	Valeur comptable		Variations %	Juste valeur		Variations %
	2022	2023		2022	2023	
Instruments de capitaux	0	0	0,0 %			
Titres de créances	0	0	0,0 %			
Autres actifs	4 246	3 893	-8,3 %			
TOTAL	4 246	3 893	-8,3 %	0	0	0 %

Actifs Non Grevés <i>en milliers d'euros</i>	Valeur comptable		Variations %	Juste valeur		Variations %
	2022	2023		2022	2023	
Instruments de capitaux	0	0	0,0 %			
Titres de créances	0	0	0,0 %			
Autres actifs	634 789	613 700	-3,3 %			
TOTAL	634 789	613 700	-3,3 %	0	0	0 %

TOTAL BILAN	639 035	617 593	-3,4 %	0	0	0 %
--------------------	----------------	----------------	---------------	----------	----------	------------

3. Autres informations

Créances et dettes envers les établissements de crédit (*en milliers d'euros*)

Les créances et dettes envers les établissements de crédit sont classées selon leur durée résiduelle.

CRÉANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2022	2023	Variations %
Comptes à vue	12 546	0			26 816	12 546	-53,2 %
Prêts JJ	110 600	0			134 500	110 600	-17,8 %
Prêts terme	126 483	20 435			64 296	146 918	128,5 %
Prêts financiers	0	0			0	0	0,0 %
Créances rattachées	956	0			152	956	527,0 %
TOTAL	250 585	20 435	0	0	225 765	271 020	20,0 %

DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2022	2023	Variations %
Comptes à vue	231		0		2 716	231	-91,5 %
Emprunts JJ	0		0		0	0	0,0 %
Emprunts terme	112 400		65 000		138 700	177 400	27,9 %
Dettes rattachées	1 066		0		144	1 066	640,3 %
TOTAL	113 697	0	65 000	0	141 559	178 696	26,2 %

Créances et dettes envers la clientèle (*en milliers d'euros*)

Les créances et dettes envers la clientèle sont classées selon leur durée résiduelle.

CRÉANCES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2022	2023	Variations %
Comptes à vue	72 753	0	0	0	79 151	72 753	-8,1 %
Prêts JJ	0	0	0	0	0	0	0,0 %
Prêts terme	0	0	0	0	0	0	0,0 %
Prêts financiers	39 442	36 430	183 403	0	322 349	259 274	-19,6 %
Créances rattachées	1 719	0	0	0	1 118	1 719	53,8 %
TOTAL	113 914	36 430	183 403	0	402 617	333 747	-17,1 %

DETTES	moins de 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	2022	2023	Variations %
Comptes à vue	207 157	0	0	0	383 002	207 157	-45,9 %
Emprunts JJ	0	0	0	0	0	0	0,0 %
Emprunts terme	75 381	95 963	0	0	64 296	171 344	166,5 %
Dettes rattachées	861	0	0	0	130	861	561,7 %
Autres sommes dues	829	0	0	0	941	829	-11,9 %
TOTAL	284 228	95 963	0	0	448 370	380 191	-15,2 %

Risques sur crédits à la clientèle (en milliers d'euros)

L'analyse des encours (engagements de garantie à l'actif du Hors-Bilan) au 31 décembre 2023 fait ressortir 100 % de risques sains. La situation ne nécessite la constitution d'aucune provision.

	2022	2023	Variations %
Engagements globaux bruts	6 686	0	-100,0 %
Engagements sains	6 686	0	-100,0 %
Engagements douteux			
Provisions			
Engagements nets	6 686	0	-100,0 %
Taux d'engagement des engagements douteux			
Poids des douteux sur encours global			

Immobilisations (en milliers d'euros)

	2022	Augmentation	Diminution	2023	Variations %
Fonds de commerce	8 000	0	0	8 000	0,0 %
Immobilisations incorporelles	516	0	0	516	0,0 %
Matériel de transport	0	0	0	0	0,0 %
Mobilier et matériel de bureau et informatique	785	210	0	995	26,7 %
Agencements, installations	820	123	0	944	15,0 %
Immobilisations en cours	0	55	-49	6	-
Logiciels	1 180	136	0	1 316	11,5 %
Œuvres d'art	33	0	0	33	0,0 %
Valeur brute	11 334	524	-49	11 809	4,2 %
Amortissements	-2 752	-283	0	-3 035	10,3 %
Valeur nette	8 583	241	-49	8 774	2,2 %

Autres actifs et passifs (en milliers d'euros)

AUTRES ACTIFS	2022	2023	Variations %
Dépôts et garantie versée	597	615	2,9 %
T.V.A.	36	68	90,9 %
Débiteurs divers État	317	595	87,7 %
Débiteurs divers	9	12	36,2 %
Divers	0	0	0,0 %
TOTAL	959	1 290	34,5 %

AUTRES PASSIFS	2022	2023	Variations %
Primes sur instruments financiers	0	0	0,0 %
Prélèvements et autres impôts	148	296	99,7 %
Impôts société à payer	744	1 316	76,9 %
T.V.A.	114	136	19,5 %
Personnel et organismes sociaux	3 279	4 033	23,0 %
Créditeurs divers	0	0	0,0 %
Divers	102	2	-98,2 %
TOTAL	4 387	5 783	31,8 %

Comptes de régularisation (en milliers d'euros)

ACTIF	2022	2023	Variations %
Produits à recevoir	236	95	-59,7 %
Charges payées ou comptabilisées d'avance	123	527	329,1 %
Comptes de recouvrement	28	116	314,0 %
Autres comptes débiteurs	724	2 024	179,7 %
TOTAL	1 110	2 762	148,8 %

PASSIF	2022	2023	Variations %
Charges à payer	6 626	10 573	59,6 %
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	520	405	-22,2 %
Comptes de recouvrement	19	4	-81,4 %
Autres comptes créditeurs	940	1 301	38,3 %
TOTAL	8 106	12 282	51,5 %

Provisions pour risques et charges et FRBG (en milliers d'euros)

	2022	Dotations	Reprises	Utilisations	2023	Variations %
Provisions pour risques et charges diverses	30	71			101	236,9 %
Provisions pour risques opérationnels	0	0			0	0,0 %
Provisions pour indemnités de retraite	144	14			158	10,0 %
Provisions pour médailles	28	1			30	5,0 %
Provisions pour risques bancaires	400	0			400	0,0 %
TOTAL	602	87	0	0	689	14,4 %

Variations des capitaux propres (en milliers d'euros)

	2022	Affectation du Résultat	Résultat de l'exercice	2023	Variations %
Capital social	26 880	0	0	26 880	0,0 %
Primes d'émission	0	0	0	0	0,0 %
Réserve légale	2 100	112	0	2 212	5,3 %
Réserve réglementée	0	0	0	0	0,0 %
Réserve facultative	470	0	0	470	0,0 %
Report à nouveau	4 325	2 124	0	6 449	49,1 %
Dividendes	0	0	0	0	0,0 %
Résultat de l'exercice	2 236	-2 236	3 942	3 942	76,3 %
TOTAL	36 011	0	3 942	39 953	10,9 %

Réserve légale

La réserve légale doit être dotée jusqu'à atteindre 10 % du montant du capital social, soit 2.688 K €.

Par conséquent, la dotation 2023 est égale à 476.188,44 €.

Cette réserve n'est pas distribuable.

Réserve facultative

La réserve facultative est constituée par l'affectation d'une partie du résultat, décidée en Assemblée Générale.

Intérêts, produits et charges assimilés (en milliers d'euros)

	PRODUITS		CHARGES		MARGE NETTE		Variations %
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 589	9 161	416	5 547	1 173	3 615	208,1 %
Sur opérations avec la clientèle	7 479	16 163	196	3 845	7 283	12 318	69,1 %
Sur obligations et autres titres à revenu fixe					0	0	0,0 %
Sur autres intérêts et produits assimilés					0	0	0,0 %
TOTAL	9 069	25 324	613	9 392	8 456	15 932	88,4 %

Commissions (en milliers d'euros)

Commissions Perçues	2022	2023	Variations %
Clientèle	1 076	1 614	50,1 %
Opérations sur titres	9 254	8 222	-11,1 %
Opérations sur produits structurés	3 243	3 569	10,1 %
Opérations de hors-bilan	36	37	2,7 %
TOTAL	13 608	13 443	-1,2 %

Commissions Payées	2022	2023	Variations %
Établissements de crédit	173	184	6,4 %
Charges s/instrument cours de change	0	0	0,0 %
Opérations sur titres	567	522	-8,0 %
Charges d'apporteurs d'affaires	937	951	1,5 %
TOTAL	1 677	1 657	-1,2 %

COMMISSIONS NETTES	11 931	11 785	-1,2 %
---------------------------	---------------	---------------	---------------

Charges générales d'exploitation (en milliers d'euros)

	2022	2023	Variations %
Salaires	6 957	7 719	11,0 %
Charges sociales	1 816	1 846	1,7 %
Impôts et taxes	60	30	-49,0 %
Services extérieurs et autres frais administratifs	9 245	13 397	44,9 %
TOTAL	18 077	22 993	27,2 %

Coût du risque (en milliers d'euros)

	Opérations avec la clientèle 2023	Autres opérations	TOTAL
Dotations aux provisions	-101	-16	-117
Dotations aux provisions liées à l'effet temps			
Dotations aux provisions liées à la décote			
Reprises de provisions	313		313
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	-99		-99
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des provisions			
Récupération sur créances amorties			
Solde bénéfique des corrections de valeurs /créances			98

Concernant les dotations et les reprises de provisions, le solde représente les régularisations des provisions pour indemnités de retraite, médailles du travail ainsi que pour divers risques et charges de l'année 2023.

Charges et produits exceptionnels (en milliers d'euros)

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2022	2023	Variations %
Fonds de garantie	0	0	0,0 %
Charges exceptionnelles d'exploitation	10	21	111,4 %
Charges exceptionnelles	56	48	14,3 %
TOTAL	66	69	4,2 %

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2022	2023	Variations %
Produits exceptionnels d'exploitation	1	16	794,1 %
Produits exceptionnels	106	14	-86,8 %
TOTAL	107	30	-72,2 %

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	41	-39	-194,4 %
------------------------------	-----------	------------	-----------------

Opérations fermes à terme en devises (en milliers d'euros)

	2022	2023	Variations %
Euro à recevoir contre devises à livrer	64 668	37 926	-41,4 %
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	64 668	37 926	-41,4 %
Opérations d'échanges financiers			
Devises à recevoir contre euro à livrer	64 743	38 358	-40,8 %
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie	64 743	38 358	-40,8 %
Opérations d'échanges financiers			
Devises à recevoir contre devises à livrer	0	0	0,0 %
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie			
Opérations d'échanges financiers			
Devises à livrer contre devises à recevoir	0	0	0,0 %
Change à terme et opérations d'échange de trésorerie			
Opérations d'échanges financiers			

Effectifs

La moyenne de notre effectif durant l'année 2023 se ventile de la façon suivante :

Cadres hors classe	7
Cadres	29
Gradés	15
Employés	0

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2022 pour les exercices 2022 à 2024.

Les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023, le bilan au 31 décembre 2023 et le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que

l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étayent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

À notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2023, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 29 avril 2024.

Les Commissaires aux Comptes,

Xavier CARPINELLI

Sandrine ARCIN.

Le Rapport de gestion et le Rapport Annuel 2023 d'ANDBANK MONACO SAM sont disponibles au siège social de la Banque ainsi que sur son site Internet www.andbank-monaco.mc